Nations Unies A/65/PV.101



Documents officiels

101^e séance plénière Mardi 21 juin 2011, à 15 heures New York

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 163 de l'ordre du jour

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 17 juin 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité (A/65/865)

Projet de résolution (A/65/L.80)

Le Président: L'Assemblée est saisie du document A/65/865, qui contient une lettre datée du 17 juin 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité.

Cette lettre se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité, à sa 6556^e séance, tenue à huis clos le 17 juin 2011, a adopté par acclamation la résolution 1987 (2011) concernant la recommandation du Conseil relative à la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La résolution se lit comme suit :

"Le Conseil de sécurité.

Ayant examiné la question de la recommandation relative à la nomination du Secrétaire général,

Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Ban Ki-moon Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat courant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016." »

En rapport avec la recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée est saisie d'un projet de résolution publié sous la cote A/65/L.80.

Comme les États Membres le savent, chaque groupe régional a adressé une lettre approuvant la candidature de M. Ban Ki-moon en vue de sa nomination en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat. À cet effet, les présidents des groupes régionaux ont été invités à s'associer aux auteurs du projet de résolution A/65/L.80, au nom de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

J'invite maintenant S. E. M. Nelson Messone, Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui est également Président du Conseil de sécurité, à présenter le projet de résolution A/65/L.80.

M. Messone (Gabon): L'honneur m'échoit de prendre la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, pour lui communiquer la recommandation du Conseil de sécurité concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.





Comme vous venez de le rappeler, Monsieur le Président, le Conseil de sécurité, à sa 6556^e séance, tenue à huis clos le 17 juin 2011, a adopté par acclamation la résolution 1987 (2011), aux termes de laquelle il a recommandé à l'Assemblée générale que M. Ban Ki-moon soit nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016. Suite à cette adoption, Monsieur le Président, je vous ai transmis cette recommandation, dans ma lettre datée du 17 juin 2011. Les représentants en sont saisis dans le document publié sous la cote A/65/865.

J'ai maintenant l'honneur et le plaisir de présenter, au nom de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'État plurinational de Bolivie, de la Bosnie-Herzégovine, du Brésil, de la Chine, de la Colombie, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, du Gabon, de l'Inde, d'Israël, du Koweït, du Liban, du Nigéria, du Portugal, de la République de Moldova, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Sénégal le projet de résolution qui figure dans le document A/65/L.80, lequel stipule que :

« L'Assemblée générale,

Ayant examiné la recommandation figurant dans la résolution 1987 (2011) du Conseil de sécurité, en date du 17 juin 2011,

Exprimant sa gratitude à M. Ban Ki-moon pour l'efficacité et le dévouement dont il a fait preuve au service de l'Organisation des Nations Unies durant son premier mandat,

Nomme M. Ban Ki-moon Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat commençant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2016. »

En présentant ce projet de résolution à l'Assemblée générale, je puis, sans risque de me tromper, affirmer que le Secrétaire général, M. Ban Kimoon, s'est, au cours des quatre années et demie passées au service de notre organisation, acquitté de façon remarquable, en toute impartialité et en toute indépendance, des devoirs qui lui ont été assignés. En effet, dans ses fonctions, il a su répondre aux attentes inhérentes aux tâches qu'il a accomplies au cours des quatre dernières années et demie, parfois dans des situations particulièrement éprouvantes et difficiles. Il a consacré son énergie à la promotion de la paix, de la justice et de la sécurité internationale. Il a en outre

réussi à renforcer et à tisser des partenariats avec les organisations régionales et les différents organes de l'ONU en vue d'une meilleure synergie et d'une meilleure coordination des efforts, toujours pour mieux servir la cause de la paix, du développement et de la promotion des droits de l'homme dans le monde.

Homme de terrain, M. Ban Ki-moon a été sur tous les fronts – en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique – offrant ses bons offices et sa médiation pour prévenir les conflits ou rétablir la paix. Il s'est ainsi attelé à affermir le rôle central de l'Organisation dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et plus particulièrement en Afrique. Nul n'est besoin de rappeler que nous devons à M. Ban Ki-moon la création récente à Libreville (Gabon) du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à l'instar d'autres bureaux qui existaient déjà dans notre région.

Convaincu qu'au cours de son deuxième mandat, il persévèrera dans l'élan qu'il a su insuffler à l'Organisation, je recommande donc à l'Assemblée générale d'adopter par acclamation le projet de résolution A/65/L.80 dont elle est saisie.

Le Président: Le Représentant permanent du Gabon vient de proposer que le projet de résolution publié sous la cote A/65/L.80 soit adopté. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/65/L.80 par acclamation?

Le projet de résolution A/65/L.80 est adopté par acclamation (résolution 65/282).

Le Président: J'ai l'honneur d'annoncer que S. E. M. Ban Ki-moon a été nommé par acclamation Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016.

Je prie maintenant le Chef du Protocole de bien vouloir accompagner le Secrétaire général, S. E. M Ban Ki-moon, dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Chef du protocole escorte le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président: Excellence, j'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Assemblée générale vous a nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016.

En ma capacité de Président de l'Assemblée générale, c'est au nom de tous les États Membres que je vous remercie, Monsieur le Secrétaire général, pour le travail remarquable que vous avez accompli jusqu'ici à la tête de notre organisation. Votre reconduction aujourd'hui est la marque de l'estime et de la confiance que tous les États Membres ont en vous. Loyauté, discrétion et conscience : ce sont les qualités sur lesquelles vous avez insisté en prêtant serment, lors de votre nomination. Loyauté, discrétion et conscience, Monsieur le Secrétaire général, ces qualités ne sont pas restées que des mots. Elles ont, au jour le jour, depuis cinq ans bientôt, véritablement guidé votre action.

Depuis votre entrée en fonction, vous avez été présent sur de nombreux fronts. Vous avez, dans un environnement international complexe et difficile, renforcé le rôle et la visibilité de l'Organisation des Nations Unies, par l'adoption de mesures de réformes et le lancement d'initiatives innovatrices et stimulantes, mais aussi par un appel constant et sans faille au respect des droits de l'homme, de l'état de droit et des autres valeurs ancrées dans notre Charte.

Permettez-moi de ne mentionner ici que quelques exemples, qui, il me semble, sont emblématiques de votre engagement inlassable au service de la communauté internationale.

Ainsi, dans le domaine de la sécurité et du maintien de la paix, la création du département de l'appui aux missions a mis l'accent sur une gestion plus efficace pour davantage d'impact sur le terrain. En matière de désarmement et de réduction de l'arsenal nucléaire mondial, votre initiative d'organiser une réunion sur le désarmement en marge de l'Assemblée générale en septembre dernier a insufflé une nouvelle dynamique à cette question cruciale. En matière d'autonomisation des femmes et de la promotion de leurs droits, vous resterez, Monsieur le Secrétaire général, comme l'homme qui a œuvré à la création d'ONU-Femmes en regroupant les mandats de divers programmes pour plus d'efficacité. La stratégie globale pour la santé des femmes et des enfants, dont nous avons la semaine passée, lors du dialogue sur le développement de l'Assemblée générale, mesuré les progrès, est un autre exemple marquant. Je ne saurais être exhaustif et rendre justice à l'ensemble de votre action, il faudrait mentionner par exemple encore vote engagement pour la lutte contre les changements climatiques, pour le développement durable, ainsi que pour la sécurité dans l'utilisation du nucléaire civil.

Les derniers mois ont été particulièrement denses en bouleversements sur la scène internationale. Vous l'avez dit, le printemps arabe est de ces opportunités qui ne se présentent qu'une fois par génération. Il est fondamental de se montrer solidaires des peuples qui aspirent à davantage de liberté, de démocratie et de bien-être. Les événements récents nous l'ont à nouveau démontré, le monde a besoin de l'ONU et l'ONU a besoin d'un Secrétaire général qui affiche leadership et détermination. Le monde a besoin d'une Organisation solide et crédible, dont le Secrétariat et les organes intergouvernementaux se renforcent mutuellement.

En tant que Président de l'Assemblée générale, je tiens à vous dire combien j'apprécie l'excellente collaboration entre nos deux cabinets et votre grande disponibilité. Vous êtes toujours d'une grande transparence sur vos activités et vos déplacements à l'étranger. Ainsi, le 28 mars dernier, à peine étiez-vous de retour de votre voyage en Afrique du Nord que vous êtes venu informer l'Assemblée générale des derniers développements dans la région. Ces liens sont importants, ils nourrissent le dialogue entre le Secrétariat et les États Membres, et contribuent aussi à la revitalisation de l'Assemblée générale au sein de notre organisation et sur la scène internationale.

La tâche n'est pas facile, vous le savez, mais je vous assure du plein soutien de l'Assemblée générale et de ses États membres. Ce second mandat vous permettra d'intensifier encore votre action en faveur des valeurs fondamentales de la Charte. Je souhaite, à titre personnel, vous réitérer mes félicitations pour vos accomplissements et former mes vœux de succès les meilleurs pour l'avenir.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdou Salam Diallo, Représentant permanent du Sénégal, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Diallo (Sénégal): C'est pour moi un honneur et un grand privilège que d'adresser, au nom du Groupe des États d'Afrique, mes vives et chaleureuses félicitations à S. E. M. Ban Ki-moon pour sa réélection attendue et méritée pour un second mandat en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. En vérité, sa réélection par acclamation à laquelle l'Assemblée générale vient de procéder est l'expression éloquente de l'appréciation positive de l'œuvre que M. Ban Ki-moon a déjà accomplie au cours de son premier mandat. C'est aussi ce sentiment de satisfaction générale qui est, sans doute, à l'origine du soutien massif à sa candidature.

Le Groupe des États d'Afrique, par ma voix, se réjouit donc de la perspective de poursuivre avec lui sa coopération dynamique et sincère aux fins de l'atteinte des nobles idéaux et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies, dont M. Ban Ki-moon s'est fait l'un des plus vaillants défenseurs. En effet, c'est son professionnalisme, son dévouement et sa ferme détermination à hisser très haut les flambeaux des Nations Unies qui nous valent autant de progrès, aussi bien en matière de gestion interne des ressources humaines que dans divers domaines quotidienne de notre Organisation. Ces progrès sont d'autant plus appréciables qu'ils ont été réalisés dans des périodes souvent très difficiles au cours desquelles les défis multiples et multiformes assaillent de toutes parts.

Qu'il me soit donc permis de saluer la manière énergique et efficace avec laquelle il a su faire face aux problèmes contemporains les plus pressants, en jouant un rôle de chef de file face aux crises multiples qui ont secoué le monde. Son combat quotidien à la tête de notre Organisation a permis de recentrer les efforts, notamment sur la promotion de la paix et de la sécurité, l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, la lutte contre les effets des changements climatiques, le respect des droits de l'homme, la démocratie et l'autonomisation des femmes. Il va sans dire que le bilan de M. Ban Kimoon au cours de son premier mandat est empreint de succès qui nous fondent à espérer que cette réélection lui permettra de parachever ses nombreuses réalisations. C'est pourquoi l'Afrique, qui a été au centre de ses préoccupations, lui renouvelle sa totale confiance, tout en restant persuadée que son deuxième mandat sera l'occasion, entre autres, de consolider son action en faveur du continent africain.

Le Président: Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mansour Ayyad Alotaibi, Représentant permanent du Koweït, qui s'exprimera au nom des États d'Asie.

M. Alotaibi (Koweït) (parle en arabe): C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des États membres du Groupe des États d'Asie à la présente séance historique de l'Assemblée, pour exprimer nos sincères félicitations au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, après l'adoption par acclamation de la recommandation du Conseil de sécurité de le nommer pour un second mandat. Nous le remercions d'assumer la responsabilité d'un second mandat, et

nous apprécions les grands sacrifices acceptés par sa famille, qui le soutient dans son travail au service de la communauté internationale, et même de l'humanité.

L'appui sans précédent manifesté au Secrétaire général aujourd'hui par tous les groupes régionaux et par le Conseil de sécurité montre combien la communauté internationale est sensible aux efforts inlassables qu'il a déployés ces quatre dernières années et demie pour renforcer la légitimité, l'indépendance et la crédibilité de l'ONU, et pour s'acquitter efficacement de ses fonctions dans le plein respect des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Il ne s'agit pas pour nous aujourd'hui de nous étendre sur ses nombreuses réalisations ou ses diverses initiatives dans moult domaines, y compris, entre autres, les domaines économique et humanitaire. Aujourd'hui, les États d'Asie réaffirment leur confiance au Secrétaire général, qui le mérite sincèrement, afin qu'il puisse pour cinq années supplémentaires conduire l'Organisation alors la situation de la paix et de la sécurité internationales est extrêmement difficile. D'autres internationaux complexes et interconnectés exigent aussi des solutions collectives concrètes; il s'agit principalement des changements climatiques, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, des pandémies mondiales, de la lutte contre la pauvreté et la faim et de l'instauration de la justice sociale, de la paix et de la sécurité dans le monde entier.

Nous savons que ces défis sont ardus et qu'ils ne seront pas faciles à relever. Une volonté politique est nécessaire pour réaliser nos objectifs communs. Les États d'Asie sont confiants que l'expérience considérable qu'a acquise le Secrétaire général, couplée à la détermination qu'il a affichée au cours des dernières années, lui permettra de continuer à faire tout son possible et à consacrer tout le potentiel et toutes les ressources nécessaires pour coordonner et mener l'action internationale en vue de relever ces défis et de venir à bout d'autres problèmes d'envergure internationale.

Nous espérons que le Secrétaire général poursuivra ses efforts et ses initiatives de réforme de l'ONU afin que l'Organisation puisse s'acquitter de ses fonctions et mandats de manière efficiente, efficace et transparente. Nous lui souhaitons plein succès pour que se réalisent les objectifs et les aspirations légitimes de

la communauté internationale dans un monde de paix, de sécurité et de stabilité. Du haut de cette tribune, nous voudrions réaffirmer que nous sommes tous unis pour le soutenir et que nous allons l'appuyer et coopérer avec lui pour atteindre les objectifs qui ont présidé à la création de l'ONU.

Je voudrais terminer en rappelant au Secrétaire général les paroles de Dag Hammarskjöld :

« Ne regardez jamais là où vous mettez les pieds avant de faire le prochain pas; seul celui qui fixe l'horizon trouve le bon chemin ».

Le Président: Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexandru Cujba, Représentant permanent de la République de Moldova, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Cujba (République de Moldova) (parle en anglais): J'ai le grand honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale à l'occasion de la nomination de S. E. M. Ban Ki-moon au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat. Le Groupe des États d'Europe orientale a déjà eu l'occasion d'indiquer qu'il appuyait pleinement M. Ban Ki-moon et nous nous réjouissons de cette possibilité de le féliciter de tout cœur de sa nomination à un deuxième mandat.

Au cours des quatre ans et demi qui viennent de s'écouler, M. Ban Ki-moon a démontré son profond attachement à la diplomatie multilatérale en tant que moyen fondamental de promouvoir la paix et la sécurité internationales, de renforcer la coopération internationale et de trouver des solutions concertées aux problèmes du monde. La manière remarquable avec laquelle il exerce ses fonctions, son respect et sa compréhension de la diversité des Nations Unies, son attitude posée et rassurante continueront d'étayer nos efforts pour parvenir à des solutions de compromis, à une entente plus profonde et à plus grande tolérance au sein de cette organisation mondiale.

Notre Assemblée a besoin d'un dirigeant qui s'attache à renforcer et à consolider l'Organisation, à l'heure ce moment où nous conjuguons nos efforts et notre détermination pour réaliser des objectifs internationaux ambitieux, tout en faisant efficacement face aux défis mondiaux. À cet égard, nous sommes particulièrement encouragés de constater que M. Ban Ki-moon considère que le programme des États Membres est également le sien.

Les activités que M. Ban Ki-moon mènent sans relâche dans le cadre de ses hautes fonctions ont produit des résultats qui sont la preuve du dévouement et du dynamisme avec lesquels il aborde ses responsabilités. Il a énormément contribué à orienter les travaux de l'Organisation pendant les multiples crises financières, économiques, alimentaires et énergétiques qui ont durement éprouvé la communauté internationale. De nombreuses initiatives ont été lancées et mises en œuvre – certaines ont même déjà été menées à bon terme -, dans des domaines essentiels comme l'autonomisation des femmes, les changements climatiques, la paix et la sécurité, le maintien et la consolidation de la paix, et le développement durable.

Il appartient à l'Organisation des Nations Unies de répondre aux différentes priorités et difficultés auxquelles nos peuples font face. Nous voulons tous que ces solutions fassent œuvre utile et nous voulons tous tirer parti du précieux potentiel de l'ONU. Telle est la tâche principale de l'Organisation. Un Secrétaire général attentionné et ferme est un guide qui nous permet de trouver notre chemin à travers les nombreux problèmes et défis qui nous attendent.

M. Ban Ki-moon a prouvé qu'il était possible de faire avancer l'ONU. Tout en faisant fond sur les réalisations des anciens dirigeants de l'Organisation, nous devons être déterminés à lancer de nouvelles initiatives. Nous appuyons le Secrétaire général Ban Ki-moon dans ses efforts pour édifier une Organisation mondiale plus forte et plus efficace, tout en redynamisant le système des Nations Unies dans son ensemble. Promouvoir une plus grande cohérence entre les différentes composantes du système des Nations Unies et les autres acteurs concernés et améliorer la représentativité, la transparence, la responsabilité, l'efficience et l'efficacité des Nations Unies sont autant de points prioritaires du programme du Secrétaire général qui sont conformes aux positions exprimées par l'ensemble des États Membres. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec le Secrétaire général et son équipe en vue d'obtenir des résultats durables.

Le Sommet de l'année dernière sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a abouti à un plan d'action quinquennal pour atteindre les OMD. Même si des crises multiples menacent leur réalisation et si l'insécurité prolongée de l'économie mondiale fait peser une ombre sur certains acquis en matière de développement, nous avons le temps et la volonté politique d'œuvrer en faveur d'une croissance

économique solide et sans exclusive pour la réalisation des OMD et pour la définition de nouveaux horizons après 2015.

Récemment, des catastrophes naturelles, plus fréquentes et plus graves, ont touché différents pays et diverses populations à travers le monde, causant de terribles pertes en vies humaines et de grandes souffrances. Ces catastrophes ont attiré notre attention sur la fragilité et la valeur inestimable de notre environnement. Grâce à la détermination du Secrétaire général à lutter contre les changements climatiques, cette question est devenue une priorité des politiques des pouvoirs publics et des instances multilatérales internationales. Mais surtout, son action vient relayer celle de la société civile et du secteur privé en faveur d'une planète plus propre et plus sûre.

Nous nous rapprochons de la tenue de la Conférence de Rio+20 l'année prochaine, et offrir un avenir viable est une autre tâche qu'il nous faut accomplir.

Les droits de l'homme, l'état de droit et la démocratie sont des valeurs et des principes fondamentaux de l'ONU qui sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Nous avons conscience du rôle précieux que joue le Secrétaire général s'agissant de rassembler les efforts des différentes parties prenantes. Nous l'invitons à continuer d'accorder son attention à ce domaine.

Nous saluons la volonté du Secrétaire général de faire fond sur la dynamique apparue en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Nous saluons également le zèle dont il fait preuve pour régler les problèmes liés à la sécurité internationale. Son approche au cas par cas, et, très souvent, sa présence sur le terrain dans les endroits touchés par des conflits ou des crises humanitaires sont louables, et nous l'encourageons à continuer de travailler en étroite collaboration avec les États Membres pour répondre aux besoins de nos populations et de nos communautés.

Enfin, au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je voudrais dire que nous sommes convaincus que notre coopération avec le Secrétaire général sera fructueuse au cours des prochaines années. Nous l'assurons de notre adhésion et de notre appui à ses priorités pour faire en sorte que l'ONU soit plus forte, plus dynamique et plus opérationnelle. Nous lui

souhaitons plein succès et persévérance dans l'exercice de ses fonctions.

Le Président: Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pablo Solón, Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Solón (État plurinational de Bolivie) (parle en espagnol): Je me félicite d'avoir l'honneur de représenter le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à cette importante séance plénière de l'Assemblée générale. Au nom des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais présenter à M. Ban Ki-moon nos félicitations à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat.

Les pays membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes souhaitent que le pouvoir et l'influence de l'Organisation des Nations Unies soient renforcés, et à cet égard, nous soulignons le rôle que joue le Secrétaire général s'agissant d'atteindre les buts inscrits dans la Charte.

Nous apprécions vivement son dévouement et ses efforts inlassables pour affronter les nombreux défis auxquels la communauté internationale se heurte, et pour améliorer la démocratie et la transparence au sein de l'ONU, en tenant compte des différentes préoccupations des États Membres.

Pour terminer, je voudrais, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, indiquer au Secrétaire général que nous sommes prêts à poursuivre notre coopération avec lui en vue de la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le Président: Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ron Prosor, Représentant permanent d'Israël, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Prosor (Israël) (parle en anglais): Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, j'ai l'honneur de féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour la reconduction de son mandat.

L'appui unanime des membres du Groupe à cette reconduction est l'illustration de la reconnaissance générale de ses capacités exceptionnelles de dirigeant. S'efforçant sans cesse de servir d'intermédiaire, le

Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a fait montre d'un attachement inlassable à ses fonctions au cours des cinq dernières années. Il a cherché à promouvoir la cause de la paix, de la sécurité, de la stabilité et des droits de l'homme. Il a dirigé avec grand dévouement les efforts de la communauté internationale dans de nombreuses zones de conflits, et sa riposte à des catastrophes naturelles tragiques partout dans le monde.

Confronté à une grande crise économique, le Secrétaire général a assuré un leadership crucial et œuvré à veiller à ce que les personnes les plus touchées par la récession ne soient pas oubliées par la communauté internationale. Avide de promouvoir la prospérité mondiale, le Secrétaire général, M. Ban Kimoon, a aidé à faciliter des engagements renouvelés en faveur des objectifs du Millénaire développement, ce qui a entraîné des progrès sur de nombreuses questions vitales telles que changements climatiques, la santé mondiale et l'élimination de la pauvreté.

En cette période d'austérité fiscale, le Secrétaire général a insisté sur la nécessité pressante pour l'Organisation d'être plus novatrice et plus efficace. Il a proposé une vision cohérente de la réforme des institutions des Nations Unies. Un jalon important de cet effort a été la création d'ONU-Femmes, une nouvelle entité qui promeut l'égalité des femmes et leur autonomisation. Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États salue la détermination du Secrétaire général à continuer à œuvrer pour faire de l'ONU une organisation plus transparente, responsable, efficace et pragmatique.

Les prochaines années nous promettent de grands défis. Le Groupe est certain qu'à la tête de l'Organisation, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, continuera de jouer un rôle moteur essentiel pour la communauté internationale. Nous souhaitons un plein succès au Secrétaire général pour les cinq prochaines années, et nous nous engageons à l'appuyer sans réserve dans sa tâche.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente des États-Unis, qui prendra la parole au nom du pays hôte.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): C'est une journée importante dans la vie de cette institution. Au nom des États-Unis d'Amérique, pays hôte de l'ONU, j'ai l'honneur de me féliciter chaleureusement de la reconduction du mandat du

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Personne ne comprend mieux que lui les charges inhérentes à ce rôle, et mon gouvernement le remercie de bien vouloir continuer à les assumer.

Au cours des quatre dernières années et demie, le Secrétaire général a navigué avec constance dans des eaux turbulentes. Nous avons tous profité de la sagesse et de l'expérience qu'il a accumulées au fil d'une carrière longue, éminente et dévouée de service public. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, est un dirigeant qui écoute les voix des sans voix – les réfugiés abrités dans les tentes de l'ONU, les enfants vaccinés grâce aux programmes des Nations Unies et les civils innocents dont les vies ont été sauvées par l'action efficace de l'Organisation.

Sous la direction du Secrétaire général, l'ONU a relevé les défis d'un nouveau siècle, où nous devons tous travailler ensemble pour trouver des solutions partagées à des défis communs qui se moquent des frontières. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a été un champion de la paix et de la sécurité, un défenseur du développement et une voix pour les droits de l'homme universels. Il a parlé d'Haïti avec compassion, défendu la démocratie en Côte d'Ivoire et évoqué la responsabilité de protéger en Libye. Il nous a tous exhortés à relever le défi commun des changements climatiques. Il nous a encouragés à promouvoir un développement véritablement durable qui étende le cercle de la prospérité. Et il a insisté pour que les droits des lesbiennes, des homosexuels, des bisexuels et des transgenre soient reconnus comme étant tout simplement des droits fondamentaux.

Le Secrétaire général a également compris qu'une institution édifiée dans le sillage de la Deuxième Guerre mondiale doit se renouveler et se réformer pour relever les défis d'un monde très différent. Il a déjà procédé à des changements importants, recrutant des femmes à des postes de haut niveau et proposant de faire dans le budget de l'ONU les coupures les plus importantes en plus d'une décennie. Sous sa direction, l'ONU a lancé la stratégie globale d'appui aux missions, créé le Bureau de la déontologie et fusionné quatre organes disparates en un nouvel organisme important, ONU-Femmes. Mais le Secrétaire général aura encore bien plus à faire au cours de son deuxième mandat. Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui et avec ses principaux collaborateurs tandis qu'ils veilleront à ce que l'ONU prenne rapidement les mesures nécessaires pour réduire la bureaucratie, mette à jour ses méthodes de travail, assure la discipline

budgétaire, promeuve la transparence et crée une culture d'économie, de déontologie et d'excellence.

Nous savons que, dans le cadre de tous ces efforts, le Secrétaire général sera guidé par sa volonté inébranlable – comme cela est écrit dans la Charte des Nations Unies – de « préserver les générations futures du fléau de la guerre », de « proclamer à nouveau notre foi...dans la dignité et la valeur de la personne humaine » et de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Nous savons aussi qu'il continuera à compter sur des collègues et des conseillers très précieux, y compris bien sûr sa merveilleuse épouse, M^{me} Ban Soon-taek, que nous remercions également aujourd'hui pour son appui et son esprit de sacrifice.

Au XXI^e siècle, nous avons plus que jamais besoin de l'ONU pour combler les fossés entre la guerre et la réconciliation, la division et la coopération, le malheur et l'espoir. Nous avons donc la chance d'avoir un Secrétaire général qui a souvent parlé de lui-même comme d'un intermédiaire. Comme le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, va encore une fois assumer l'une des tâches les plus difficiles au monde, les États-Unis tiennent à lui assurer de nouveau leur amitié et leur soutien.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kim Sung-hwan, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée.

M. Kim Sung-hwan (République de Corée) (parle en anglais): J'ai le grand honneur et le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui. Je suis ici pour partager avec tous les membres la grande joie que la reconduction du mandat du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, procure au peuple de la République de Corée. Au nom du peuple et du Gouvernement coréens, je présente mes félicitations les plus sincères au Secrétaire général pour la décision unanime qui le reconduit dans ses fonctions. La République de Corée attend avec un grand intérêt ces cinq nouvelles années fructueuses sous sa direction extraordinaire, dynamique et compétente à la tête de l'Organisation.

Le Secrétaire général est largement reconnu et respecté en Corée, et au-delà, pour ses vertus d'intégrité, de diligence et pour sa solide éthique de travail. Au Ministre des affaires étrangères et du commerce, où il a passé la plus grande partie de sa carrière, on se souvient de lui avec une grande admiration comme un diplomate légendaire. Sa légende vient de ses très nombreuses qualités distinctives, et s'appuie sur sa capacité à communiquer avec le cœur, à prendre les décisions les plus délicates dans les moments les plus difficiles et à faire régner une justice fondée sur le courage. Ce sont là les atouts qui ont guidé non seulement sa carrière, mais aussi sa vie.

Ses accomplissements, en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au cours des quatre années écoulées, s'inspirent non seulement de ces qualités précises, mais également de son humanité. Il met un point d'honneur à s'adresser à ceux qui se trouvent dans une grande détresse à travers le monde, dans des endroits comme Haïti, Gaza, le Myanmar, le Chili, le Pakistan, lieux frappés par les catastrophes naturelles et les conflits.

De plus, il était déterminé à se faire l'écho des aspirations des peuples à la démocratie et aux droits de l'homme lorsque l'occasion s'est présentée. Récemment, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, il a pris des mesures rapides et décisives pour guider le monde à gérer des situations avec sagesse et courage. Pour faire face à ces crises, il a fait montre non seulement d'humanisme, mais également d'une fermeté d'action fondée sur le bon sens. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, sa passion inébranlable a joué un rôle crucial, non seulement pour la sauvegarde des principes de démocratie, mais aussi pour la protection des civils.

Face au nombre grandissant des défis mondiaux, le Secrétaire général Ban Ki-moon a constamment souligné le rôle central du multilatéralisme. En s'engageant ainsi, la question critique des changements climatiques s'est retrouvée en première ligne de l'ordre du jour international. Par ailleurs, les efforts internationaux destinés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement se sont davantage galvanisés.

La fonction du Secrétaire général de l'ONU, comme l'avait autrefois décrite le premier Secrétaire général, Trygve Lie, est sans doute le poste le plus difficile au monde. Toutefois, nous sommes pleinement confiants qu'avec le plein appui des Membres, le Secrétaire général continuera d'être un guide nous montrant le chemin pour atteindre les objectifs qui nous unissent, à savoir la paix et la prospérité pour le genre humain.

Je pense sincèrement que, pendant toute la période de son mandat, le Secrétaire général Ban Kimoon continuera de bénéficier de l'appui unanime qui

apparaît de manière si évidente aujourd'hui. De son côté, la République de Corée soutiendra fermement ses nobles efforts destinés à créer une ONU plus forte pour un monde meilleur.

À cet égard, la République de Corée continuera d'appuyer les efforts accomplis par l'ONU pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et d'y prendre part. Outre notre engagement à doubler notre aide publique au développement d'ici 2015, la Corée met en place des politiques nationales et cherche à établir des partenariats mondiaux qui contribueront à accélérer le consensus de développement qui s'est dégagé lors du Sommet du Groupe des Vingt l'année dernière. Par ailleurs, nous accueillerons un forum de haut niveau à Pusan au mois de novembre pour évaluer l'efficacité de l'aide et discuter des liens possibles entre les politiques d'aide et l'efficacité du développement.

La République de Corée est fermement attachée au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et continuera d'appuyer le rôle de l'ONU dans la prévention et le règlement des conflits autour du monde. Actuellement, environ 600 soldats coréens sont en poste dans neuf missions de maintien de la paix, notamment au Liban et en Haïti. L'organisation du sommet sur la sécurité nucléaire en 2012 en Corée permettra aussi de montrer clairement l'attachement sincère à la paix et à la sécurité mondiales.

Je tiens à achever mes remarques en adressant mes meilleurs vœux à la poursuite du succès du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour faire de l'ONU une Organisation encore plus forte et plus efficace. Je garantis à l'ONU que le peuple et le Gouvernement coréens seront partie prenante à ce processus.

Le Président: J'invite à présent ceux qui viennent de s'exprimer – le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions – à venir sur l'estrade.

Je prie maintenant le Chef du Protocole d'accompagner le Secrétaire général, S. E. M. Ban Kimoon, sur l'estrade.

Le Chef du Protocole escorte le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, sur l'estrade.

Le Président: Excellence, par la résolution 65/282 datée du 21 juin 2011, l'Assemblée générale

vous a nommé à la fonction de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat commençant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2016.

Je vous invite à présent à prêter serment sur l'original signé de la Charte des Nations Unies. Je saisis cette occasion pour remercier les Archives nationales des États-Unis pour avoir amené l'original signé de la Charte depuis Washington.

Le Président de l'Assemblée générale fait prêter serment au Secrétaire général.

M. Ban Ki-moon (parle en anglais): Je fais la déclaration et la promesse solennelles d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de fonctionnaire international de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le Président: J'invite maintenant le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, à prononcer une allocution.

Le Secrétaire général (parle en anglais): Par leur décision de cet après-midi et leurs paroles chaleureuses, les membres de me font un honneur immense, presque indicible. Du haut de cette tribune, conscient du legs considérable de mes prédécesseurs, la confiance des membres m'incite à l'humilité et notre sens d'un dessein commun m'inspire.

Cette occasion solennelle est également spéciale pour une autre raison. Lorsque j'ai prêté serment il y a quelques instants, j'ai placé ma main sur la Charte des Nations Unies – non pas une copie, mais le texte original signé à San Francisco. Nos pères fondateurs estimaient que ce document était tellement précieux qu'il a été ramené par avion à Washington, attaché à un parachute. Le pauvre diplomate qui l'accompagnait n'a pas eu droit aux mêmes égards et a voyagé à ses risques et périls. Nous remercions les responsables du Bureau des archives nationales des États-Unis pour la générosité dont ils ont fait preuve en nous prêtant ce document aujourd'hui et pour le soin avec lequel ils le conserve.

La Charte des Nations est l'esprit et l'âme qui animent notre noble institution. Depuis 65 ans, cette

noble Organisation porte le flambeau des aspirations humaines – « Nous, peuples » –, de la dernière des Grandes guerres à la chute du mur de Berlin en passant par la fin de l'apartheid. Nous avons nourri les affamés, consolé les malades et ceux qui souffrent, et apporté la paix aux personnes affligées par la guerre. Cette noble Organisation, les Nations Unies, est dévouée au progrès humain.

Nous avons commencé notre travail ensemble, il y a quatre ans et demi, en appelant à un nouveau multilatéralisme, à un nouvel esprit d'action collective. Dans notre travail quotidien, nous avons constaté combien tous les peuples du monde comptaient de plus en plus sur l'Organisation des Nations Unies. Nous savions alors, et nous en sommes encore plus conscients aujourd'hui, que nous étions en train de vivre une époque d'intégration et d'interdépendance, une ère nouvelle où aucun pays ne peut relever tous les défis à lui seul et où chacun est un élément de la solution.

Telle est la réalité du monde contemporain. Nous pouvons lutter contre cette réalité, ou nous pouvons mener le cours des choses. Le rôle de l'ONU est de montrer la voie à suivre. Chacun de nous ici aujourd'hui partage cette lourde responsabilité. C'est pourquoi l'ONU est plus singulière et plus importante que jamais. Pour jouer notre rôle de chef de file, nous devons obtenir des résultats. Les statistiques ne suffiront pas. Nous avons besoin de résultats que les gens peuvent voir et toucher, des résultats qui changent leur vie et qui ont des effets réels.

(l'orateur poursuit en français)

Ensemble, à force de bonne volonté et de confiance mutuelle, nous avons jeté des bases solides pour l'avenir. Quand nous avons commencé à travailler ensemble, personne ne parlait des changements climatiques. Aujourd'hui, ils sont au centre des préoccupations de la communauté internationale.

Quand nous avons commencé à travailler ensemble, le désarmement nucléaire était au point mort. Aujourd'hui, les choses bougent.

Nous avons fait des progrès sur les questions de la santé dans le monde, du développement durable et de l'éducation. Nous sommes bien partis pour éliminer les décès dus au paludisme. Avec un dernier effort, nous ferons disparaître la polio, comme nous avons éradiqué la variole il y a bien longtemps. Nous avons protégé les pauvres et les vulnérables des retombées de la crise économique la plus grave que le monde ait connue depuis des générations.

Quand la nature s'est déchainée, nous étions là, sauvant des vies en Haïti, au Pakistan et au Myanmar.

Plus que jamais auparavant, l'ONU est aux premières lignes, protégeant ceux qui en ont besoin et aidant à instaurer la paix – au Soudan, en République démocratique du Congo, en Somalie, en Afghanistan, en Iraq et au Moyen-Orient.

Nous nous sommes battus pour la démocratie, la justice et les droits de l'homme. En Côte d'Ivoire, en Afrique du Nord et ailleurs, nous avons taillé une place au principe de la responsabilité de protéger.

Nous avons créé ONU-Femmes pour que partout, les femmes aient davantage de moyens d'action, y compris dans le système des Nations Unies.

Et pourtant, nous n'oublions jamais tout le chemin qui reste à faire. Nous devons poursuivre le travail important que nous avons commencé ensemble.

(l'orateur reprend anglais)

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous reconnaissons qu'une action décisive et concertée est impérative. En cette période de difficultés économiques, nous devons optimiser nos ressources et faire mieux avec moins de moyens. Nous devons améliorer notre capacité à être unis dans l'action. Nous devons faire plus pour établir un lien entre les défis mondiaux afin que les solutions à un seul problème mondial deviennent des solutions pour tous les problèmes – de la santé maternelle et infantile à une croissance verte et à un développement économique et social plus équitable.

Le calendrier à venir est clair – la date butoir des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, la Conférence de Rio+20 l'année prochaine, la réunion de haut niveau sur la sûreté nucléaire en septembre et le sommet sur la sécurité nucléaire à Séoul l'année prochaine.

À chaque fois, notre atout ultime est le partenariat. Notre legs, si legs il y a, sera gravé dans l'alliance, les dirigeants du monde unis derrière une cause commune. Comme par le passé, je compte sur l'appui de l'Assemblée et sur un partenariat encore plus solide. En prenant cette mesure décisive de renouveler mon mandat, l'Assemblée m'a fait don de

temps – le temps de continuer le travail important que nous avons commencé ensemble.

Au cours des mois à venir, nous solliciterons les vues et les idées de l'Assemblée. Sur la base de ces échanges, je présenterai notre vision d'ensemble à long terme lors de la prochaine session plénière en septembre.

Mon prédécesseur Dag Hammarskjöld avait dit une fois : » N'ignore jamais ta propre expérience ni tes convictions au nom de la paix et du calme ». À l'instar de mon illustre prédécesseur, cet enseignement me tient à cœur. J'ai eu le très grand privilège de servir l'Organisation en tant que Secrétaire général et je suis d'autant plus honoré que l'Assemblée me demande de servir à nouveau.

Reconnaissant à l'Assemblée pour son appui et ses encouragements, et honoré par sa confiance, je m'engage à faire tout mon possible. C'est avec fierté et humilité que j'accepte l'appui de l'Assemblée.

En tant que Secrétaire général, je m'efforcerai à harmoniser les relations et à jeter des ponts entre les États Membres au sein du système des Nations Unies et entre l'ONU et toute une gamme de partenaires internationaux.

Comme l'a dit le grand philosophe Lao Tseu, « La voie qui mène au paradis doit être faite de bien

pour autrui et non pas de mal. La voie du sage est l'action et non la compétition ». Appliquons cette sagesse séculaire à notre travail actuel. Trouvons l'unité d'action dans la compétition des idées.

En réponse à la confiance dont l'Assemblée m'honore, je promets de m'engager sans réserve, avec toute mon énergie et ma détermination, à défendre les principes fondamentaux inscrits dans notre Charte sacrée.

Ensemble, faisons tout notre possible pour aider cette auguste organisation à mieux servir « nous, peuples » du monde. Ensemble, nous viendrons à bout de tous les défis. Ensemble, rien n'est impossible.

(l'orateur reprend en français)

Ensemble, rien n'est impossible.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de son allocution.

Nous en avons ainsi terminé avec l'examen du point 163 de l'ordre du jour, mais nous avons surtout pris une décision importante qui va garantir la prospérité de notre organisation au cours des cinq années à venir.

La séance est levée à 16 h 20.